

# Semaine du 01 octobre au 07 octobre 2018

Le Progrès 03 octobre

PANISSIÈRES SPORT

## Création d'une école de formation à la boule lyonnaise



■ Christian Bonnet (debout à gauche) et Bernard Boïnon forment leurs cinq élèves Théo, Doryan, Léandre, Nolan et Théo. Photo Marjorie CHEVRIER

Il était temps pour la Joyeuse Boule de faire baisser la moyenne d'âge de ses sociétaires. Le comité directeur a donc décidé de mettre en place une école de formation à la pratique du sport boules, plus précisément la boule lyonnaise.

La Joyeuse Boule accueille désormais des enfants grâce à la création d'une école de formation à la boule lyonnaise. Un moyen d'initier les plus jeunes afin de faire perdurer l'association et le sport boules.

Grâce à l'initiation proposée actuellement par l'école Jeanne d'Arc, certains élèves ont décidé d'en apprendre plus en participant à une formation plus spécifique, qui a lieu tous les mercredis de 14 h 15 à 16 h 45 sur les jeux du boulo-drome, place de la Liberté par temps-clément et sur les deux jeux couverts de Monichal lorsque la météo n'aït pas favorable.

À ce jour, cinq enfants de 8 et 9 ans

participent donc à ces entraînements où ils découvrent une discipline qui demande technique, adresse et concentration. Ils sont tous très réceptifs et motivés, font preuve de beaucoup d'application et montrent déjà de belles aptitudes pour ce sport. Ces enfants sont licenciés gratuitement à la Joyeuse Boule de Panissières et participeront à des regroupements régulièrement au boulo-drome de Feurs le mercredi au même horaire, afin d'évaluer leurs progrès.

Grâce à cette initiative, la Joyeuse Boule a reçu son agrément école de boule de la part du comité bouliste de la Loire, en date du 21 août. Cette école, partie prenante de l'association, est une délégation de l'entente des centres de formation bouliste du Montbrissonnais sous la responsabilité du conseiller technique départemental Benjamin Mathaud. Le comité de direction de la Joyeuse Boule se félicite de cette nouvelle option de développement.

**PRATIQUE** inscriptions à l'école de formation bouliste auprès de Bernard Boïnon au 07.50.83.63.04

PANISSIÈRES COMMERCE

## Les invendus des Caprices du Forez sur l'application Too Good To Go

Les Caprices du Forez, boulangerie-pâtisserie, a depuis quelques semaines beaucoup d'invendus dus aux travaux, rue de la République. Leur solution face à ce gaspillage : l'application mobile Too Good To Go.

Depuis trois semaines, la boulangerie-pâtisserie les Caprices du Forez s'est mise à utiliser l'application mobile Too Good To Go. Le principe : les commerces de produits périssables réalisent des paniers de leurs produits invendus pour les vendre à bas prix via l'application.

À leur ouverture, il y a trois mois, la boulangerie vendait tous ses produits, mais depuis les travaux rue de la République et plus précisément depuis que la route a été entièrement ravalée, Syndie et Nicolas Nolin ont constaté une baisse des ventes qui engendrait beaucoup de pertes de marchandises.

« L'idée était d'abord de donner nos invendus à des associations, mais je n'ai pas trouvé d'associations proches de Panissières qui puissent être intéressées par nos produits », explique Syndie. En faisant des recherches sur Internet, elle tombe sur

l'application Too Good To Go, un concept qui lui plaît : « On réalise des paniers d'une valeur de 12 euros qui sont revendus sur l'application à 3,99 €. »

Un principe qui plaît également aux clients puisque chaque jour tous les paniers sont vendus. « On est les seuls à utiliser cette application dans le coin. Même à Feurs, aucun commerce ne l'utilise. Du coup ; on a des personnes extérieures à Panissières qui viennent chercher leur panier et ça permet de nous faire connaître. » Nicolas Nolin est quant à lui plus sceptique : « Je n'étais pas et ne suis toujours pas emballé par cette application, j'ai peur qu'il y ait de faux et que nos clients passent d'avantage par l'application pour récupérer nos invendus que par la boutique. »

Car en revendant leurs paniers sur Too Good To Go, la boulangerie ne retire que 2,90 € sur les 12 euros que valent ces paniers. « Cela ne nous permet même pas de payer la matière première. Certes cela évite le gaspillage mais quitte à perdre de l'argent, je préférerais donner à une association pour des personnes qui en ont grand besoin. » La boulangerie continue donc ses recherches auprès des associations.



« Syndie Nolin a été vite séduite par l'application anti-gaspillage Too Good To Go qui permet de vendre son surplus de marchandise. Photo Marjorie CHEVREZ »